



**Foire artisanale du Togo 2012
KARA ETABLIT UN NOUVEAU
RECORD DE NOMBRE
DE STANDS ACTIFS** P 3



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



HOUNGBO s'en va ... AVEC LE SENTIMENT D'UN DEVOIR PRESQU'ACCOMPLI P 2

- **Leçon d'une visite en France à l'ANC
PAS QUESTION DE BOYCOTTER LES
ELECTIONS LEGISLATIVES** P 2
- **Du remoud en perspective dans le corps judiciaire au Togo
DES GREFFIERS MENACENT
D'ENTRER EN GREVE** P 4
- **Le Civisme Aujourd'hui
L'IMPORTANCE DES PIECES D'IDENTITE:
CAS DE L'ACTE DE NAISSANCE** P 5

Les manifestations du CST continuent malgré tout

**COMMENT
COMPRENDRE
L'ENTETEMENT
DES TROIS
AVOCATS** P 2



Cinquième Foire Artisanale du Togo
PARTENAIRE OFFICIEL
MINISTRE DE L'INDUSTRIE
COMMERCE
ET
IMPOTS

**PLUS DE 200 STANDS
15 PAYS PARTICIPANTS**

KARA 2012 05 AU 15 JUILLET

THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL



TR 072 du 13 Juillet 2012



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

AFRIATECH
Archivage Numérique-GED-Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing

Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 • Fax : +228 261-60-70

Objectif 2015 : zéro papier !

Les manifestations du CST continuent malgré tout COMMENT COMPRENDRE L'ENTETEMENT DES TROIS AVOCATS



Le Togo connaît depuis la fin du mois d'Avril de violentes manifestations dont les plus destructrices en termes de dégâts sont les marches prétendues pacifiques que devait organiser le Collectif « Sauvons le Togo » du 12 au 14 juin dernier. Plusieurs togolais avaient été contraints de ne pas vaquer à leurs occupations dans les quartiers qui ont accueilli les dites manifestations. Des infrastructures (feux tricolores, bitume, pavés, ...) avaient été détruits et de paisibles citoyens dépossédés de leurs biens (téléphones portables, portes monnaies, motos, ...). Suite à ses dégâts une cinquantaine de casseurs avaient été appréhendés et les responsables qui avaient appelé à cette marche, convoqués pour être entendus par le juge d'instruction. Les trois avocats (Me AJAVON Zeus, Me KPANDE Adzaré et Me Jil-Benoît AFANGBEDJI) ont été inculpés pour complicité de violences volontaires, destructions et dégradations volontaires. Depuis mardi, le doyen des juges d'instruction qui suit l'affaire a ajouté à ces premières infractions le « le rassemblement illicite ». Me AJAVON Zeus et Me Gil Benoît AFANGBEDJI, lors de leur audition sont sortis de chez le juge d'instruction beaucoup plus amusés qu'inquiétés. Au Collectif, on dit détenir des arguments pour se défendre. Ce dont personne ne doute d'ailleurs puisque les premiers responsables sont eux-mêmes des praticiens du droit quoi que en la matière leurs connaissances et talents sont sérieusement à prouver. Les uns et les autres ont publiquement montré leur limite dans l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat à l'issue de laquelle plusieurs personnes s'accordent à reconnaître qu'ils n'ont pas été à la hauteur et donc qu'ils n'avaient pas réussi à rendre service à leur client principal M. Kpatcha GNASSINGBE. Les plus déçus par leurs prestations ajouteront qu'ils ont plutôt noyé

leurs clients. On se rappelle qu'avant l'ouverture de ce procès historique ces trois avocats avaient claironné sur tous les toits que le dossier était vide et monté de toutes pièces. Ce que plusieurs faits et preuves lors du procès ont contredit. Pour revenir à l'affaire en cours et qui concerne directement les trois avocats, ils font preuve d'une inconscience notoire. Alors qu'ils réfutent leur implication dans les graves actes de destructions commis par leurs militants et sympathisants lors des marches d'Avril et de Juin 2012 ; ils confirment du même coup leur incapacité à gérer les manifestations et à éviter les violences qui s'ensuivent. Une partie de la cinquantaine de jeunes interpellés à ce propos ont d'ailleurs recouvré leur liberté. Malgré ces actes du gouvernement pour apaiser les esprits surexcités des uns et des autres, les responsables du CST persistent, signent et appellent à la participation à d'autres rassemblements et marches. Pour utiliser un euphémisme, le comportement de ces avocats est un entêtement, voire même un défi lancé à la justice togolaise. Les trois juristes pataugent dans un délire d'impunité et font croire à leur entourage qu'ils ont « des arguments » qu'ils sortiront le moment venu pour se défendre. Ce qui visiblement n'apparaît pas comme une évidence aux yeux de plusieurs juristes qui estiment que les trois inculpés risquent gros dans cette « aventure qui est bien parti pour être une mésaventure s'ils ne s'arrêtent pas dans leur délire ». Dans leur rêve de récolter une quelconque popularité à l'issue de ce bras de fer, il n'est pas exclu au regard de la détermination du juge d'instruction que les leaders de ce mouvement qui se veut subversif y laissent quelques plumes, de très grosses d'ailleurs si on en croit certaines sources proches du dossier.

Patrick NIMA

HOUNGBO s'en va AVEC LE SENTIMENT D'UN DEVOIR PRESQU'ACCOMPLI

L'annonce de sa démission est tombée comme un couperet, à un moment où personne ne s'attendait même dans les rangs de ses détracteurs. Le Premier ministre onusien du Togo a déposé sa démission ce mercredi 11 Juillet 2012, apparemment à l'insu d'une grande majorité de son équipe ministérielle qui venait de finir un conseil des ministres au cours duquel rien n'a filtré sur le départ de la deuxième équipe HOUNGBO. Ici et là, on susurre et on veut mieux comprendre les raisons d'un tel coup de tonnerre qui n'est aucunement lié aux derniers événements créés par le Collectif « Sauvons le Togo » dont les membres s'étaient totalement dénigrés en refusant de rencontrer le Chef du Gouvernement, deux semaines avant sa démission.

Un surprenant départ

Gilbert Fossoun HOUNGBO, deux fois premier ministre du Président Faure vient de rendre son tablier avec la discrétion qui le caractérise mais aussi avec la même humilité qui a de tout temps guidé son action. En l'absence d'une version officielle qui explique le départ de l'équipe HOUNGBO II issue de la présidentielle de mars 2012, on devine aisément que la préparation des prochaines élections législatives, les projets personnels du natif d'Agbandi qui passent forcément par son récent engagement dans la formation du parti UNIR en sont pour quelque chose dans ce choix.

On se rappelle que l'organisation des élections législatives d'Octobre 2007 avait été placée sous la responsabilité d'un Premier Ministre de l'Opposition, Me Yaovi AGBOYIBO, à l'issue de l'Accord Politique Global. Aujourd'hui que cet accord dans sa réalisation a permis au Togo de se placer sur les rails et de corriger le déficit démocratique qui a occasionné sa longue mise en quarantaine, la question que se posent certains est de savoir pourquoi HOUNGBO est parti et qui le remplacera.

Quelle reconversion pour HOUNGBO ?

A la première question, la réponse ne tardera pas à arriver dès la prise de fonction du prochain nouveau premier ministre. A partir de ce moment, chacun appréciera la reconversion qui sera celle de l'Ancien Directeur PNUD Afrique. Certaines langues le voit déjà au perchoir de l'Assemblée Nationale à condition que son parti UNIR empoche les prochaines législatives. Les autres le voient déjà en 2015 au cas où le Président Faure décidait de ne pas rempiler. Tout ceci n'est que supputation et conjecture.

Qui remplacera le Premier Ministre sortant ?

C'est la question rouge quand on sait comment ce même premier ministre est arrivé à ce poste. Peut-être un illustre inconnu. Probablement quelqu'un du sérail mais qui serait immaculé politiquement. Une personnalité qui rassure et qui convainc quant à ses aptitudes à conduire le reste des réformes entamées avec force et détermination par son prédécesseur. On cite des noms de femmes en premiers lieux. Mais face aux demandes incessantes d'une opposition qui se veut constructive et participative,



les données pourraient changer. Ici, seul Faure Gnassingbé détient le secret et la sagesse de sa ligne en fonction des principaux objectifs qui sont l'organisation successive et parfaite des trois prochaines consultations électorales crédibles au Togo et le maintien du cap de la relance économique et du développement.

Un Bilan satisfaisant même si des choses restent à faire

Totalement inconnu du public togolais, ce technocrate avait été parachuté pour une mission périlleuse : celle de remettre sur la voie du développement un pays tombé en ruine économiquement, d'accompagner un processus d'apaisement lancé par le président de la république, de renforcer l'état de droit. Pour ce faire, le Premier ministre HOUNGBO, sous la houlette du Chef de l'Etat a bataillé dur pour le retour des investisseurs au Togo. On se rappelle la conférence de Bruxelles d'octobre 2009 avec les partenaires du Togo, l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPT. Une fois les premiers fonds mobilisés, l'équipe HOUNGBO a ouvert les grands chantiers et a relancé l'agriculture togolaise. La santé et l'éducation ont été également des priorités pour le gouvernement sortant. Avec HOUNGBO les fonctionnaires togolais ont atteint, de manière échelonnée, une augmentation de leur salaire entre 25 et 32% selon les catégories. Sur le chantier de la lutte contre la cherté de la vie, son comité mis en place depuis plus de deux ans n'a pas pu apporter de réponses concrètes. Plusieurs approches non précisées sur ce terrain constituent aujourd'hui les seules faiblesses de l'administration HOUNGBO, même s'il faut reconnaître qu'il n'est pas le seul premier ministre qui a échoué face à ce phénomène mondial. Le management HOUNGBO aura été marqué par un coaching à l'occidental avec des séminaires de mise à niveau et des rencontres interministérielles d'évaluation. On reprochera à HOUNGBO de n'avoir pas efficacement combattu la corruption, mais on lui reconnaîtra d'avoir mis au pas ses ministres qui ont été bien souvent obligés de se retrousser les manches et descendre sur le terrain comme lui. HOUNGBO partira sans doute avec le sentiment d'un devoir national accompli avec conscience, conviction, force et efficacité malgré la dureté de l'environnement social, politique et économique dans lequel, il a évolué.

Germain POULI

Leçon d'une visite en France à l'ANC PAS QUESTION DE BOYCOTTER LES ELECTIONS LEGISLATIVES

Lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier à son siège, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) l'a martelé à toute oreille qui voulait l'écouter, pas question de boycotter les prochaines élections législatives dans notre pays. C'est sans doute la seule et unique leçon que le leader de l'ANC, Jean Pierre Fabre a pu tirer de sa rencontre avec Thomas Mellonio que certains confrères avaient fait passer pour le Conseiller Afrique de François Hollande, alors que l'homme n'est que le numéro 2 de cette cellule auprès de l'Elysée. Lors de cette conférence de presse, les responsables de l'ANC ont feint de dénoncer les violences dont leur leader aurait été victime à son retour de France la semaine dernière et la façon dont les manifestations du Collectif Sauvons le Togo auraient été gérées par les forces de sécurité. Mais au-delà de tout ceci, la principale information de cette conférence de presse reste la détermination de l'Alliance Nationale pour le Changement à participer aux prochaines élections législatives. Pour beaucoup d'observateurs, ce revirement des responsables de l'ANC serait dû aux exigences formulées par l'Elysée qui

commencerait par voir clair dans le jeu politique de ce parti qui créerait de toute pièce des blocages pour alimenter une crise en attelage avec le Collectif Sauvons le Togo. Même si Patrick Lawson, premier vice président de l'ANC essaye de se défier de cette exigence de l'Elysée en précisant qu'ils ne participeraient pas aux élections aux conditions du gouvernement, on lit derrière ces propos un aveu d'impuissance face à la machine électorale qui est déjà mise en branle. A l'ANC, on ne parle plus tacitement d'un quelconque report de ces échéances qui sont censées se tenir entre les mois d'octobre et novembre mais on affirme sa détermination à y participer tout en émettant le vœu pieux de voir les réformes réalisées avant les législatives. Voilà qui met du sable dans la machine du CST dont l'implosion n'est plus qu'une question de temps. Jean Pierre Fabre et compagnie chercheraient astucieusement à se retirer de ce guépier qu'est le CST, peut-être sur conseil de Thomas Mellonio. Un Collectif qui a su voler la vedette au champion togolais de la marche.

Pablo ZOUBE

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récupéré N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

Service Compris

Foire artisanale du Togo 2012 : KARA ETABLIT UN NOUVEAU RECORD DE NOMBRE DE STANDS ACTIFS

Après Atakpamé, Lomé, Kpalimé, Sokodé, la Foire Artisanale du Togo a posé ses valises cette année dans la ville de Kara pour la célébration de ses cinq ans d'existence. Grand moment de rencontres et d'échanges entre les artisans du Togo et leurs homologues venus des autres pays de la sous-région, l'édition 2012 de FA Togo bat son plein depuis le 05 juillet dernier sur l'esplanade du Palais des Congrès de Kara. La Cérémonie d'ouverture officielle de cette 5e foire qui célèbre les créations de l'esprit des artisans s'est déroulée le samedi 07 juillet dernier en présence des autorités de la ville de Kara et des partenaires de la foire. Entre autres officiels présents lors de l'ouverture de la foire de Kara, Didier Bakali, le Préfet de la Kozah, Issa Mohammed, le Président du Conseil Permanent des Chambres Régionales de Métiers du Togo, Kossi Tofio, le Directeur Général Adjoint de la Direction Général des Impôts.

La Foire Artisanale a le mérite d'organiser et d'encadrer le secteur de l'artisanat togolais. En effet avec l'organisation chaque année de la Foire Artisanale et des réformes du gouvernement par l'entremise du ministère de l'artisanat, l'artisan togolais commence par prendre conscience de son métier. De seulement 7% il y a une trentaine d'années, l'artisanat togolais contribue aujourd'hui pour plus de 18% PIB national selon les chiffres du Conseil Permanent de la Chambre Régionale des Métiers du Togo. Secteur créateur d'emploi,



l'artisanat togolais connaît encore quelques difficultés et l'artisan doit mettre du sérieux pour s'affirmer. La Direction Générale des Impôts, le partenaire de la Foire Artisanale du Togo, s'est faite représenter à la cérémonie d'ouverture officielle par le Directeur Général Adjoint qui dresse un bilan positif de l'accompagnement de la foire pendant cinq ans. Pour Daniel Kossi Tofio, l'artisanat fait partie du secteur informel et il va falloir qu'il évolue peu à peu vers le secteur formel. « Le phénomène du secteur commercial doit être encadré afin qu'il évolue vers une formalisation par une imposition de la fiscalité », a-t-il ajouté. Depuis l'édition de Kpalimé la Foire Artisanale du Togo bénéficie d'un accueil favorable auprès des artisans du Togo et de plusieurs autres pays qui impriment une autre dynamique à cette action annuelle de haute portée opérée chaque année pour encourager

l'artisanat togolais et africain. L'adhésion des artisans à cette initiative de l'Agence de Communication Afric@World est à l'origine des records de nombre de stands actifs qui s'établit désormais à chaque nouvelle édition. De 120 stands actifs à Sokodé il y a un an, l'édition de Kara établit un nouveau record de nombre de stands qui est de 150. L'édition 2012 de la foire se déroule sous le thème « l'artisanat togolais dans le commerce international ». Pour Mme Essomanda Gnassingbé, Présidente de FA Togo, l'artisanat togolais est un patrimoine riche et la diversité et la beauté des œuvres exposées invitent à un autre regard sur l'artisanat. Quinze (15) pays sont représentés à la foire de Kara. « L'objectif de cette 5e édition n'a pas changé par rapport aux éditions passées. C'est faire la promotion de l'artisanat. Cette année, FATOGO fête 5 ans, c'est une joie pour le comité



d'organisation et cela démontre notre volonté de développer l'artisanat togolais qui est toujours réel. La particularité, c'est que, nous fêtons 5 ans et aujourd'hui, on peut dire que le Togo est parmi les pays qui organisent aussi un événement culturel chaque année. C'est une bénédiction et une force pour nous », a déclaré Mme Essomanda Gnassingbé. C'est le Directeur de l'artisanat qui a procédé à l'ouverture officielle de la foire au nom de la ministre de

l'artisanat. Il a souhaité que cette 5e édition de FA Togo aigüise les appétits pour une participation responsable aux salons et foires en perspective. Plusieurs activités sont au programme de FA Togo 2012 qui va fermer ses portes le 15 juillet prochain. Il s'agit des prestations d'artistes, des concours de chansons, des concours de beauté, des conférences débats, des exhibitions nocturnes, etc.

Didier ASSOGBA

5e Edition de la Foire Artisanale du Togo, FA TOGO 2012 LA VILLE DE KARA SUR UNE VIBRATION CULTURELLE ET COMMERCIALE

Cette année la caravane de la foire des artisans a posé ses tentes dans la ville de Kara. L'évènement itinérant qui est à sa 5e Edition est placé sous le thème : « Artisanat Togo dans le Commerce Internationale » et se tient sur l'esplanade du Palais des Congrès de Kara. Plus de 200 stands aménagés accueillent depuis le jeudi 5 juillet des exposants venus d'une dizaine de pays d'Afrique ; d'Asie ; de l'Union Européenne et des USA. C'est le Préfet de la Kozah, le Colonel Didier BAKALI qui a ouvert personnellement les portes de FA TOGO 2012 en présence de plusieurs autres personnalités telles que le Directeur de l'Artisanat qui représentait à l'occasion son ministre de tutelle, le Directeur Général des Impôts dont l'institution est partenaire officiel et du Président du Conseil Permanent des Chambres de Métiers du Togo. La Foire Artisanale du Togo se sont plusieurs activités comme les traditionnelles expositions ventes, les conférences débats, les différents concours (de beauté ; de cuisine et de musique), des visites touristiques, des exhibitions nocturnes et plusieurs spectacles. Les visiteurs de la foire de Kara trouveront pour leur bonheur des produits artisanaux de type vestimentaire, de la maroquinerie, du tissage, du batik, de la poterie, des meubles et autres objets décoratifs et utilitaires.

La gastronomie et les arts culinaires occupent un espace important avec des restaurants, bars et des stands d'exhibition toujours peuplés de clients.

Un grand concert en l'honneur de l'Artisanat a été dédié à la jeunesse de Kara le samedi 7 juillet 2012 dans la grande salle de spectacle du Palais des Congrès de Kara, après la



cérémonie d'ouverture officielle.

Le mardi 10 juin dernier, FA TOGO 2012 a déployé son volet social avec une visite de Mme Essomandan GNASSINGBE, Présidente du Comité d'Organisation au Village d'Enfants SOS de Kara pour une remise de don à l'institution. Des vêtements, des sacs de riz, des bidons d'huile et des fournitures scolaires estimés à une valeur de 1 million de francs CFA, ont été offerts par le Présidente de FA TOGO pour soutenir les actions de ce centre de prise en charge familiale. Plusieurs journées identitaires et dédiées aux sponsors et partenaires sont célébrées dans une affluence sans cesse croissante. FA TOGO 2012 se poursuit jusqu'au dimanche 15 Juillet prochain avec l'élection de MISS FATOGO 2012 et le dîner de Gala de clôture au cours duquel des prix et marques de reconnaissances sont décernés aux meilleurs acteurs de cette édition.

Germain POULI



Eau et Assainissement DES JOURNALISTES SE CONSTITUENT EN RESEAU POUR MIEUX MAITRISER LE SECTEUR

Une nouvelle organisation des professionnels de presse vient de voir le jour au Togo. Il s'agit de l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement (AMEA). Constituée par des journalistes de plusieurs organes de presse qui ont pensé à se spécialiser dans le domaine de l'environnement qui est un secteur très vaste, l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement a pour but de combler le déficit d'informations sur l'accès à l'eau et aux services d'assainissement de base constaté au Togo. L'AMEA qui a été créée à la fin de l'année 2010 a été lancée officiellement ce jeudi 12 juillet. Son objectif est de renforcer la communication et l'information autour des questions d'accès à l'eau et l'assainissement.

Présidee par un bureau de sept membres avec à sa tête François Komi Amégnognon, l'Alliance des Médias pour l'Eau et l'Assainissement est un réseau comprenant des hommes et femmes de média dans chaque région du Togo. Entre autres objectifs spécifiques, ce réseau de journalistes compte amener les médias togolais à prioriser les questions liées à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement dans les espaces rédactionnels et



sur les antennes, renforcer les capacités des journalistes dans la compréhension et la maîtrise des enjeux liés à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sur l'échiquier national, régional et international. L'idée, c'est également de bâtir une synergie d'action entre journalistes d'une part, et entre journalistes et organisations de la société civile spécialisées du secteur pour mener des actions coordonnées de plaidoyer dans le secteur de l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement d'autre part ; amener les gouvernants à rendre régulièrement compte de l'évolution des politiques, des services en matière d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, porter la voix des populations locales au niveau national dans leurs besoins en eau, hygiène et assainissement.



Ces journalistes de l'eau et assainissement se proposent d'aller sur le terrain pour relever les souffrances des populations qui croupissent encore sous le manque d'eau potable et de l'absence des services d'assainissement. Pour ce faire, « l'essentiel des activités se focalisera sur le renforcement de capacités des journalistes sur les questions de l'eau, hygiène et assainissement pour assurer une meilleure qualité des reportages et des partenariats stratégiques avec des organisations qui évoluent dans le secteur », a déclaré François Komi Amégnognon, le Président de l'AMEA. Le réseau reste encore ouvert à d'autres journalistes qui veulent également embrasser ce domaine riche en connaissances.

D.A.

Profondes reformes dans les marchés publics au Togo L'ARMP OUTILLE LES JOURNALISTES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

C'est lors d'une journée de formation tenue à l'hôtel Sancta Maria le lundi 9 juillet dernier que l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a voulu donner aux différentes composantes de la société civile et journalistes les outils nécessaires pour les impliquer dans les procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics. Cette formation s'inscrit dans un vaste programme entrepris par l'ARMP à l'endroit de tous ses partenaires et surtout des bénéficiaires des marchés publics en vue d'instaurer la transparence comme nouveau mode de gestion.

A travers les trois modules qui ont meublé la journée, les formateurs, avec à leur tête Moustapha LO, Consultant en Marchés Publics ont communiqué sur les différents processus qui jalonnent les marchés publics, depuis la publication des plans annuels en janvier de chaque année jusqu'à l'exécution et au contrôle en passant par les appels d'offre et les traitements qui leur sont réservés. Les conférenciers ont tour à tour souligné la nouvelle dynamique dans laquelle s'est engagé l'ARMP qui veut faire des acteurs du secteur privé et de la société civile des partenaires privilégiés. Dorénavant, chacun doit exiger de la transparence dans le traitement des dossiers concernant la passation des marchés publics. L'ARMP par la voix des conférenciers confère à ces différents acteurs le droit voire le devoir de se comporter en gendarme et en contrôleur de l'action publique.



Il faut noter que dans un passé récent, le secteur des marchés publics était du seul ressort de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP). Mais aujourd'hui, le gouvernement dans son souci d'amélioration des prestations dans ce domaine a procédé à une répartition des tâches à travers différentes structures comme la Commission de passation des Marchés Publics (CPMP), la Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) et la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP). L'ARMP qui coiffe toutes ces structures et qui se charge de réguler le secteur a à sa tête un Directeur Général en la personne de Monsieur Kapou. Sous sa houlette, l'ARMP s'est engagé dans une série de réformes qui à long terme vont renforcer son autonomie et son indépendance vis-à-vis de l'autorité administrative.

Paul Katassoli

Du remoud en perspective dans le corps judiciaire au Togo DES GREFFIERS MENACENT D'ENTRER EN GREVE

Les jours à venir peuvent être tumultueux dans le corps judiciaire au Togo. Et pour cause, des Greffiers menacent de délaissier leurs toges pour se faire entendre au travers d'une grève qu'ils ont d'ailleurs annoncé au Ministre de la Justice qui doit vite trouver des approches de solutions pour désamorcer la crise qui s'annonce. En effet par courrier en date du 27 juin 2012 adressé au Garde des Sceaux, ministre de la Justice, le corps des greffiers du Togo menace de rentrer en grève si leurs conditions de travail et de vie ne sont pas revues et corrigées avec diligence par le gouvernement togolais. Dans une pétition de plusieurs pages dont nos confrères de l'Agence Afreepress ont eu copie, les greffiers explicitent leurs exigences en exposant une liste de doléances qu'ils souhaitent voir satisfaites.

Les revendications sont de deux ordres. Il s'agit des revendications d'ordre matériel et des revendications sociales. En ce qui concerne les revendications sur le plan matériel, les greffiers de la justice togolaise exigent que tous les tribunaux et Cours du Togo soient dotés de matériels de bureau et informatique adéquats et surtout en quantité suffisante, que des crédits de communication suffisants soient alloués aux greffes sur toute l'étendue du territoire togolais et que des matériels roulants soient mis à leur disposition pour les déplacements liés à l'exécution de ce travail. Ils exigent également que des bureaux soient bâtis et attribués aux greffiers et que soit mis en place un réseau informatique reliant tous les greffes des tribunaux et cours dispersés dans toutes les localités du Togo. Quant aux revendications sociales, le corps des greffiers du Togo réclame à moyen terme plusieurs indemnités. Il s'agit des Indemnités de fonction qui s'élevaient à 100.000 F CFA, l'Indemnité de logement (150.000 F CFA), l'indemnité de transport (160.000 F CFA), l'indemnité forfaitaire rétribuant les travaux supplémentaires effectifs (50.000 F CFA), l'indemnité de risques inhérents à l'emploi (50.000 F CFA) et l'indemnité de bibliothèque (60.000 F CFA). Sur le plan professionnel, les greffiers du Togo exigent que des formations continues soient initiées à leur endroit. « Il serait vivement souhaité qu'avant la vacation judiciaire prochaine (31 Juillet 2012), des dispositions concrètes soient prises pour que la conjugaison des efforts de chacun à l'amélioration des conditions de vie, de travail et de traitement des greffiers contribue davantage à rehausser l'éclat de la Justice togolaise », peut-on lire en outre dans la pétition qui se trouve depuis le 27 juin sur la table du Ministre Tchitchao Tchilim. Vu l'important travail que fournissent ces messieurs dans le corps judiciaire, les autorités doivent prendre ces revendications au sérieux et trouver des solutions nécessaires pour désamorcer cette grève qui peut être préjudiciable pour le fonctionnement de la justice togolaise.

Dias MISSOKO

Journée Mondiale de la Population OU ETAIENT LES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME ?

Quand on veut sauver quelqu'un, il faut naturellement veiller à ses premiers besoins. Mercredi dernier, le 11 juillet, était célébré la journée mondiale de la population sous le thème « accès universel aux services de santé procréatifs ». En dehors de ce thème, il faut reconnaître qu'aujourd'hui, les problèmes des plus de 7 milliards de la population mondiale sont au-delà de simples ennuis de santé. L'augmentation rapide de la population mondiale pose plusieurs défis que les sociétés doivent s'atteler à relever. Parmi ces défis, on peut parler de crises alimentaire, énergétique, des problèmes de chômage qui gangrènent les sociétés, surtout africaines.

Au Togo, la population qui a été estimée à 6191155 âmes par le recensement de 2010 n'échappe pas à ce cycle infernal. En effet, la population togolaise avec une forte proportion de jeunes est confrontée, depuis 1990 qui marque la suspension de la coopération avec ses partenaires, à un sérieux problème de chômage. Cette

population a tout connu durant les 20 années au cours desquelles la coopération fut suspendue. Aujourd'hui, ce partenariat a repris et les choses évoluent même si elles ne le font pas au rythme où les uns et les autres l'auraient souhaité.

Quand on parle de population et des défis que cette population engendre, cela est du ressort des défenseurs des droits de l'homme. Mais dans notre pays, les défenseurs des droits de l'homme ont troqué leurs véritables ambitions avec des politiques démesurément grandes à tel point des véritables droits de l'homme. Que les populations mangent à leur faim, qu'elles se soignent convenablement, voilà le vrai domaine où devraient prester les vrais défenseurs des droits de l'homme. Mercredi 11 juillet était la journée mondiale de la population et ces organisations n'ont pas daigné lever le petit doigt pour cette population qu'ils mobilisent à longueur de journée dans les rues de Lomé pour servir leurs intérêts propres. Alors, qui trompe qui ?

Pablo ZOUBE

Amélioration des soins de santé LE CNAO SE DEVOILE ENCORE PLUS AUX POPULATIONS

Plusieurs ignorent encore l'existence de ce centre qui s'occupe pour la plupart des personnes handicapées au Centre Hospitaliers Universitaires Sylvanus Olympio de Lomé. Il s'agit du Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO). Pour permettre aux populations de Lomé et de ses environs de connaître un peu plus cette structure sanitaire, les responsables du CNAO ont initié un programme de journées portes ouvertes. Le but de ces journées est d'améliorer l'état de santé des personnes en situation de handicap et mieux faire connaître aux populations les services offerts par le Centre national d'appareillage orthopédique (CNAO). Cette semaine se déroule sous le thème : « Amélioration de la qualité de soins au CNAO ».

Débutées le mardi 10 juillet, les journées porte-ouverte sur le CNAO ont officiellement démarrées par une cérémonie de lancement à laquelle a pris part une grande foule de curieux. Plusieurs responsables

du domaine de la santé ont assisté à l'ouverture de cette semaine. Il s'agit notamment des responsables du ministère de la Santé et des premiers responsables du CNAO. Durant ces huit jours de journées porte-ouverte, des consultations gratuites ou à prix réduits seront accordées aux patients. Une part belle sera faite aux enfants dont l'âge se situe entre 0 et 3 ans qui présentent des problèmes de handicap sérieux et dont les parents ont des difficultés financières pour leur faire visiter ce centre.

Créé en 1974 grâce à un partenariat entre l'Allemagne et le Togo, le Centre National d'Appareillage Orthopédique est un centre à vocation sous-régionale. Il offre des soins de rééducation fonctionnelle (kinésithérapie, orthophonie), des soins préventifs, curatifs et réadaptatifs aux personnes en situation de handicap. La semaine porte-ouverte au Centre National d'Appareillage Orthopédique prendra fin la semaine prochaine.

Dias MISSOKO

Lutte contre le tabagisme LE TOGO S'ACTIVE ET INTERDIT DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS

C'est par trois projets de décret tous dirigés vers la santé des populations que le gouvernement togolais met officiellement fin au fait de fumer dans les lieux publics. Ces projets de décret ont été examinés en conseil des ministres le 11 juillet 2012 qui était comme par un heureux hasard la journée marquant la célébration des plus de 7 milliards d'âmes qui habitent notre planète. Les projets de décrets en question, non seulement sont tous dirigés vers la santé, mais encore portent-ils sur un même thème, celui de la lutte contre le tabagisme.

Le gouvernement, prenant conscience que le tabagisme est l'une des principales causes des maladies non transmissibles, à l'instar de celles cardio-vasculaires et le cancer a décidé de prendre le taureau par les cornes. En effet, le plus important de ces trois projets de décret reste celui interdisant de fumer dans les lieux publics. Selon des études menées dans le domaine, le fumeur actif inhalerait moins de fumée que le fumeur passif. Clairement, lorsque quelqu'un fume et que vous êtes à ses côtés, vous êtes exposé à 85% des fumées qui résultent de son acte tandis que lui-même ne se garderait que 15% de la fumée issue de sa cigarette. Par cette mesure d'interdiction, le gouvernement vise les endroits comme les hôpitaux, les bars-restaurants, les banques, les

services de l'administration et toutes les places publics. Cependant, les fumeurs disposent de 9 mois à compter de la date d'adoption du présent décret pour se conformer à cette nouvelle disposition. Ils devront exploiter cette période pour acquérir de nouvelles habitudes de fumeurs conscients et soucieux du bien-être des autres, comme pour dire que leur liberté s'arrête là où commence celle des autres. Au-delà, le gouvernement prend également des dispositions sur les modalités d'application des normes relatives au conditionnement des produits du tabac et ses dérivés. Il s'agira par exemple de contrôler autant que faire se peut les conditions sur l'importation du tabac, la place faite aux messages de sensibilisation sur les dangers de sa consommation abusive et d'autres paramètres portant stockage et conservation du tabac. Pour couronner le tout et rendre la lutte contre le tabagisme efficace, le gouvernement a adopté un troisième décret portant composition, attribution et fonctionnement du Comité National de Lutte contre le Tabagisme (CNLT) ; une manière de donner un visage à cette vaste initiative. Après ce grand pas franchi avec ces différents projets de décret, le plus important qui reste à venir sera la sensibilisation des populations accroc du tabac.

Paul Katassoli

Le Civisme Aujourd'hui

L'IMPORTANCE DES PIÈCES D'IDENTITÉ : CAS DE L'ACTE DE NAISSANCE

Ils sont encore nombreux ces citoyens togolais qui n'ont aucune pièce d'identité. Certains parents qui ont ignoré l'importance de ces documents qui font d'une personne un citoyen d'un pays ont mis aujourd'hui leurs enfants dans une situation où ils se retrouvent aujourd'hui sans la moindre pièce d'identité. Selon une expression assez courante dans la société togolaise ces derniers temps, ces types de personnes sont dénommées des « hommes sans pièces ». Lorsqu'on sait aujourd'hui l'importance des pièces d'identité, personne ne peut plus se permettre de vivre en « homme sans pièces ». Que ce soit l'acte de naissance, le Certificat de Nationalité, la Carte d'identité et le passeport, toutes ces pièces sont nécessaires au vu des rôles qu'elles jouent à divers niveaux de la vie de l'homme.

Si nous prenons l'exemple de l'acte de naissance, son importance n'est pas à démontrer. L'acte de naissance est la base de toutes les autres pièces. Sans l'acte de naissance, les citoyens ne peuvent pas s'établir les autres pièces d'identité. L'acte de naissance paraît banal chez certains parents qui croient que son établissement ou son retrait au niveau des services de l'état



civil sont facultatifs ; ce qui n'est pas le cas. L'acte de naissance d'un enfant est plus important que n'importe quelle autre chose. Il fait partie de la vie de l'enfant et lui permet de faire facilement la demande des autres pièces d'identité. Du côté des études, il est primordial pour tous les examens du primaire et du secondaire. Dans les trente jours qui suivent la naissance d'un enfant, l'acte de naissance est délivré moyennant mille francs CFA. Dépassé ce délai ce précieux document coûte jusqu'à cinq mille francs à cause du fait qu'il se délivre sous forme de jugement supplétif.

Plusieurs personnes dont les parents qui n'ont pas su

l'importance de cette pièce ont éprouvé des difficultés pour se la faire établir. C'est l'occasion de faire comprendre aux parents que l'acte de naissance joue un rôle crucial dans la vie de leurs enfants. Et comme tel, il n'est pas question qu'un parent néglige l'établissement de cette pièce pour son enfant. C'est un devoir citoyen pour les parents qui doivent assurer ce droit à leur progéniture. Mais un citoyen dont le parent n'a pas eu la présence d'esprit de lui faire établir un acte de naissance peut toutefois faire les démarches pour l'avoir. Il y va de son intérêt. Un vrai citoyen, c'est celui qui a ses pièces à jour.

La Rédaction

Santé/ la drépanocytose

UNE MALADIE A PREVENIR PAR LES FUTURS MARIÉS

Peu connu par la population et touchant par prédilection les hommes de la race noire, la drépanocytose est une maladie du sang qui est transmise de façon héréditaire. Les deux manifestations les plus fréquentes de cette maladie sont les formes hétérozygote et homozygote. Dans la première forme, un individu naît avec un gène sain (A) et un gène malade (S). Il n'aura aucun signe clinique de la maladie. Par contre, il pourra transmettre la déficience génétique à son enfant. Si son conjoint est aussi AS, l'enfant a 50% de l'être, 25% d'avoir deux gènes normaux (AA) et autant de venir au monde avec deux gènes malades (SS) qui est la forme homozygote. Dans ce cas, la maladie est très souvent un enfer. Chez un drépanocytaire, les globules rouges ont une durée de 20 jours, contre 120 pour un individu sain. Lorsque l'oxygène vient à manquer, les globules rouges perdent progressivement leur forme ronde pour prendre celle d'une faucille. Il arrive qu'ils se durcissent et provoquent des bouchons dans les artères. Ils ne peuvent donc plus assurer leur fonction première : délivrer de l'oxygène aux organes. Des crises de douleur chroniques, mais quasi imprévisibles, se manifestent. Dans les cas extrêmes, les crises sont si violentes qu'elles touchent les os et les organes. Les facteurs qui déclenchent cette maladie sont l'effort physique, la fièvre, la grossesse, et surtout la fraîcheur.

Généralement, avant que deux personnes ne se mettent d'accord pour vivre ensemble, ils cherchent à connaître leur statut sérologique. Malheureusement, d'autres maladies parfois plus terribles que le Sida sont ignorées et continuent de faire des victimes. Au lieu de protéger leur propre vie et faire souffrir leur progéniture, il est important que les futurs mariés passent également le texte de dépistage du drépanocytose pour voir s'ils ne vont pas donner des enfants qui vont souffrir toute leur vie et parfois voir la fin de leur passage sur terre déjà à l'âge de 18 ans sans oublier les dépenses que cette maladie occasionne. Pour ceux qui sont déjà victime de cette maladie, ils doivent en ces temps de pluies et de fraîcheur, surveiller leurs habillement, sortir toujours avec leur pull-over. Ils doivent également veiller à leur alimentation en mangeant les aliments nutritionnels dont le corps a besoin pour compenser l'anémie, consommer suffisamment de viande et de poisson et surtout beaucoup de crudités, des haricots verts et des fruits. C'est ça qui va permettre de remplacer le sang qui se détruit. Et de maintenir le taux d'hémoglobine. Aussi, est-il conseillé qu'il ait des repas fractionnés au lieu de manger beaucoup en une fois. Puisque quand on mange beaucoup, la digestion est difficile et peut provoquer une crise localisée au niveau du ventre.

London KAWANA (stagiaire)



Foire Artisanale du Togo

PARTENAIRE OFFICIEL



Le Label de l'Artisanat de l'Africain

Un concept



KARA 2012 05 AU 15 JUILLET

50 ANS

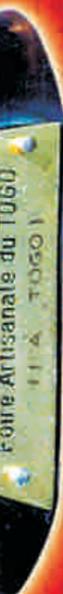
INFOLINE 22 26 15 64

PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS

90 05 53 75 / 98 36 07 71



THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL



Choc de concepts musicaux au Palais des congrès de Lomé

AZONTO ET COOL CATCHÉ SUR LE RING CE SAMEDI 14 JUILLET

Les vacances s'annoncent déjà explosives avec diverses activités culturelles qui s'annoncent ça et là. Demain samedi, c'est un spectacle géant qui ouvre le début des hostilités. Il s'agit d'une rencontre de concept musicaux dénommée « west africa party show ». c'est un programme riche en couleurs qui va tenir le public en haleine puis à travers deux concepts en vogue dans la sous région à savoir « Azonto » originaire du Ghana voisin avec pour ambassadeur principal au palais des congrès, Eduwodji et le « cool catché » du Togo qui n'est plus à présenter et qui sera représenté par JB Mohab, l'un des grands cool catcheurs de la capitale.

Il faut ajouter que le concert va débiter déjà à partir de 19H 30 et va connaître la participation d'un chapelet d'artistes ghanéens et un nombre important d'artistes togolais qui vont défendre soit la griffe CC ou le Azonto. Cette fin d'année marquée par un effort considérable de la part des élèves pour finir en beauté et



réussir à leurs différents examens, à l'heure où les résultats déjà connus ont fait des heureux et des meurtris et pendant que les candidats du Baccalauréat deuxième partie attendent avec impatience leur résultat en se plongeant dans les soucis c'est le lieu d'inviter massivement la population de

Lomé et de ses environs en général et les élèves en particulier à prendre part massivement à cette grande fête histoire pour célébrer la réussite, oublier l'échec tout en prenant la résolution de mieux travailler dans les jours à venir.

London KAWANA (stagiaire)

Sortie d'album

SINGERS TRIO LOUE LA « CREATION DIVINE »



Le monde du gospel togolais vient d'enregistrer un nouveau groupe de trois chanteuses bourrées de talents. Les « Singers Trio » puisque c'est d'elles qu'il s'agit sont désormais des artistes confirmés. Elles ont officiellement présenté leur tout premier album à la presse ce 10 juillet à Lomé. Intitulé « Création Divine », c'est un opus de dix titres tous dédiés à la gloire du très haut créateur Dieu. L'album du groupe Singers Trio est un album complètement gospel qui loue la création divine. L'album « Création Divine » est le fruit d'un an de travail pour Natacha, Judith et Pierrette qui ont mis le paquet pour enregistrer cet album révélateur du talent que possèdent ces trois jeunes filles.

L'album « Création Divine » parle de la foi en Dieu, de l'amour du prochain, les merveilles des créations de Dieu, etc. Chantés en Mina, en Fon et en Français, les dix titres sont un vrai brassage entre diverses cultures. L'album a été enregistré sous la direction du expérimenté Atavi Montcho qui se trouve être leur

producteur et le patron du label Mak Production, celui-là même qui avait produit des grandes voix de la musique gospel au Togo à l'instar de Tassivi Tobias, Dela Delali, etc.

En ce qui concerne le groupe Singers Trio, il faut dire Judith Lawson (étudiante), Pierrette Aziti (élève en classe de 4e) et Natacha Akabassi (élève en classe de terminale) étaient membre de la Chorale de leur église où elles ont émerveillé les bonnes volontés de par leur voix sublime. Parmi ces bonnes volontés, Maman Célestine qui a mis du sien pour que les voix de ces trois filles résonnent au-delà des murs de leur paroisse. C'est elle qui a d'ailleurs organisé la rencontre avec Atavi Montcho qui n'a pas hésité avant d'accepter travailler avec elles. La ténacité et le savoir-faire du producteur conjugué avec l'envie de bien faire et le sérieux des filles ont eu pour résultat ce premier album de dix titres qui vient de lancer le groupe Singers Trio dans le monde de la musique togolaise.

Didier ASSOGBA

Croissance exponentielle de la population mondiale

UNE GRANDE MENACE POUR LES RESSOURCES NATURELLES

Le 11 juillet dernier a été célébré de la journée mondiale de la population. Aujourd'hui, plus de 7 milliards de personnes vivent sur la planète pour une quantité de ressources insuffisante et qui ne croît pas au même rythme que l'évolution de la population. Le corollaire direct de cette situation c'est la pression sur les ressources naturelles. Selon la banque mondiale, près d'un milliard de personnes sont sous alimentées et selon les chiffres avancés par cette institution, il pourrait y avoir 1,5 milliards de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté à la fin du siècle dernier et 75 millions de bouches à nourrir chaque année. Cet état d'alerte vient d'être confirmé par le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à travers un panorama assez inquiétant : la biodiversité et les écosystèmes disparaissent, les stocks de poissons s'effondrent, la déforestation même si elle a diminué se poursuit avec un rythme de 13 millions d'hectares par an, la pollution atmosphérique s'amplifie, etc.

Diverses stratégies comme la mise en place des politiques agricoles (cas de PNIASA au Togo), le développement des logements sociaux, et surtout la valorisation des ressources génétiques locales s'avèrent importantes à développer par les états surtout ceux de l'Afrique afin de relever ce défi d'éradication de cette rapide détérioration des ressources naturelles

Il est important de souligner que plusieurs pays s'attèlent pour mettre en place des politiques pour s'adapter ou du moins atténuer la pression sur les ressources naturelles et en même temps améliorer la disponibilité de ces ressources pour leurs populations. Le Congo Brazzaville par exemple est entrain de développer l'élevage des criquets, ce qui permet à ce pays de s'auto-suffire en protéines et dépendre moins des ressources halieutiques qui se font de plus en plus rare. La population mondiale croît sans cesse, des efforts doivent également s'intensifier perpétuellement et par les gouvernants et par les populations afin de ne pas mettre en déphasage l'équilibre entre l'Homme et les ressources naturelles

AGBEHONOU Mawuli obi (Stagiaire)



Acteurs et Professionnels de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de l'Agroalimentaire et de la gastronomie; Distributeurs et Représentants de marques de produits alimentaires,

PARTICIPEZ
À LA 1^{ère} EDITION DU

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ (SIALO) 15 - 18 AOÛT 2012

EXPOSITION - VENTE - JOURNÉES PROMO - CONFÉRENCES & ATELIERS DE FORMATION ANIMATIONS MUSICALES & CULTURELLES - CONCOURS - EXCURSION - NUIT DU SIALO

CETEF <<TOGO 2000>> PAVILLON OTI

www.sialo.org

info : 22 34 96 04 / 22 30 27 27
90 21 79 79 / 99 99 79 79





INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM⁺ nomade

Où je veux, quand je veux!

FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 780 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j



FACTURATION
AU VOLUME

Prix de mise en service
supplémentaire à 200 000 F



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15min
- Pas de paiement facturé en avance
- Tarif unique pour toute la journée

illico

FACTURATION
À LA DURÉE

Prix de mise en service
jusqu'à 200 000 F



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le **112**.

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Espace Telecom LOMÉ
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom 4000 3700
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom 4000 3700
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom 4000 3700
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom 4000 3700
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom 4000 3700
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom 4000 3700
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

ESPACES TELECOM À YINDZOUIN

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

Espace Telecom YINDZOUIN
Boulevard de la République
Téléphone : 22 22 11 11
Fax : 22 22 11 11

TOGO TELECOM. La Référence.

www.togotelecom.tg